

Séance ordinaire du 7 décembre 2015

Procès-verbal



01 (2015-12-490) - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 décembre 2015, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #4 - Micheline Beaudet

Siège #5 - Pierre Audesse

Siège #6 - Yves Gingras

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

02 (2015-12-491) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de modifier le point 5.2 par 5.1 et de modifier le point 6.7 par le point 6.6 et d'ajouter le point 11.9 à l'ordre du jour de la séance ordinaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 (2015-12-492) - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre et copies des procès-verbaux des séances extraordinaires du 12 novembre, du 19 novembre et du 1er décembre 2015. Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'approuver les procès-verbaux tels que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - AVIS DE MOTION

04.01 (2015-12-493) - Avis de motion abrogation du règlement 247-02-07

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de faire l'avis de motion concernant l'abrogation du règlement 247-02-07, règlement prévoyant un programme aux fins d'accorder une aide à l'entreprise sous forme de crédit de taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

05.01 (2015-12-494) - Adoption du règlement 397-09-15

Adoption finale du règlement 397-09-15 modifiant le règlement de zonage 251-11-07, afin d'ajouter la classe d'usage « conservation naturelle » ainsi que sa définition à l'annexe 3, de créer la zone P-68, et de créer la grille de spécification P-68.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Agapit désire se conformer aux exigences du MDDELCC en matière de protection des territoires d'intérêt ou d'intervention dans l'optique du développement résidentiel;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Agapit désire se doter de la classe d'usage « conservation naturelle » afin de procurer une protection adéquate de ses territoires d'intérêts ou d'interventions particulières;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Agapit désire se doter de disposition normative touchant l'usage « conservation naturelle » afin d'assurer une cohabitation harmonieuse des différents usages sur son territoire;

ATTENDU QU'UN premier projet de règlement a été adopté par la conseillère Claudette Desrochers lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2015;

ATTENDU QUE ce projet de règlement a fait l'objet d'une consultation publique auprès des citoyens des zones concernés en conformité avec les dispositions à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU QU'À la suite des commentaires formulés lors de cette assemblée publique, la Municipalité n'a pas à modifier le texte de son projet de règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par la conseillère Claudette Desrochers pour la présentation du présent règlement lors de la séance du Conseil municipal, tenue le 2 novembre 2015;

ATTENDU QU'UN second projet de règlement a été adopté par la conseillère Claudette Desrochers lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 novembre 2015;

ATTENDU QU'UN avis a été publié le 3 novembre 2015 informant les personnes intéressées de leur droit de déposer, à la Municipalité, une demande visant à ce que le second projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées;

ATTENDU QU'aucune demande d'approbation référendaire n'a été déposée à la date limite du 13 novembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers, de faire l'adoption finale du règlement 397-0915.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

06.01 (2015-12-495) - Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de faire le dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.02 (2015-12-496) - Abrogation de la résolution 2015-09-360

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'abrogation de la résolution 2015-09-360 concernant la vente d'un terrain dans le parc Industriel à M. Alain Bergeron, puisque ce dernier ne souhaite plus l'acquérir.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.03 (2015-12-497) - Autorisation signature entente utilisation des lieux Cégep-municipalité

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer l'entente d'utilisation des lieux du Campus collégial de Lotbinière, intervenue entre le Cégep de Thetford et la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.04 (2015-12-498) - Autorisation de signer l'entente intermunicipale pour la participation au service de vidange de fosses septiques

ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Attendu que la municipalité de Saint-Agapit a signifié par la résolution 2015-07-288 son intérêt à participer au service de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière;

Attendu qu'il y a lieu de conclure une entente intermunicipale afin de régir l'organisation, l'opération et l'administration du service de vidange des fosses septiques des résidences isolées;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal et résolu à l'unanimité de désigner la mairesse de la municipalité Saint-Agapit pour signer l'entente intermunicipale proposée aux municipalités désirant participer au service régional de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.05 (2015-12-499) - Mention de félicitation à Mme Ange Aimée Vermette

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire une mention de félicitation à Mme Ange Aimée Vermette pour son implication remarquable envers le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.06 (2015-12-500) - Évaluation bâtiments

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'accepter la soumission d'Estima Solution pour l'estimation de la valeur de l'aréna pour un montant de 896.81 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 701 30 447 et l'estimation de la valeur du Complexe des Seigneuries pour un montant de 896.81 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 701 20 447.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 - VOIRIE AQUEDUC ET ÉGOUT

07.01 (2015-12-501) - Entretien du réseau d'éclairage public

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter l'offre de service SGTR pour l'entretien du réseau d'éclairage public, pour un montant de 2500 \$ plus taxes, par année pour 2 ans. Poste budgétaire 02 340 00 521.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.02 (2015-12-502) - Contrat de service analyse d'eau des échantillons d'eau potable et d'eau usée

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter le contrat de service d'Environnex pour l'analyse des échantillons d'eau potable pour un montant de 3156 \$ plus taxes, par année pour 2 ans, poste budgétaire 02 413 00 444 et pour l'analyse des échantillons d'eau usée pour un montant de 1387 \$ plus taxes, par année pour 2 ans, poste budgétaire 02 414 00 445.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.03 (2015-12-503) - Entériner les dépenses pour le nettoyage d'un fossé

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'entériner les dépenses pour le nettoyage d'un fossé sur une longueur de 265 mètres, les dépenses sont estimés à 1500 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 32 000 516.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.04 (2015-12-504) - Abrogation de la résolution 2015-11-451 (demande Programme PIQM)

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'abroger la résolution 2015-11-451, concernant la demande au Programme PIQM, portant le numéro de dossier 525432.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.05 (2015-12-505) - Abrogation de la résolution 2015-09-355, mise à jour du plan d'intervention

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'abroger la résolution 2015-09-355, concernant la mise à jour du plan d'intervention en vue de la demande PIQM puisque le conseil à annuler la demande de subvention de ce programme.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08 - URBANISME

08.01 (2015-12-506) - Demande de dérogation mineure 1056 rue Bélanger

Attendu que le demandeur désire construire un garage attenant à sa résidence du 1056; rue Bélanger, lot 4 709 079;

Attendu qu'en raison de la configuration du terrain, la construction projetée ne pourrait pas respecter la marge de recul latérale minimum de deux (2) mètres ainsi que la somme des marges latérales de six (6) mètres;

Attendu qu'un plan projet présenté aux membres du comité consultatif d'urbanisme établit la marge de recul latérale minimum à 1.10 mètre soit 0.90 mètres de moins que la norme règlementaire;

Attendu qu'un plan projet présenté aux membres du comité consultatif d'urbanisme établit la somme des marges de recul latérale à 4.65 mètres soit 1.3.5 mètre de moins que la norme règlementaire;

Attendu que le fait d'accorder cette dérogation mineure n'aura aucun effet sur l'utilisation des lots voisins;

Attendu que la consultation publique a eu lieu le 7 décembre à 19h30 et que personne ne s'est opposé à la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'accorder la dérogation mineure, telle que demandée, en regard de la marge de recul latérale minimum et de la somme des marges latérales qui s'appliquent à la construction d'un garage attenant au 1056, rue Bélanger, lot 4 709 079.

Adopté à l'unanimité des conseillers

08.02 (2015-12-507) - Demande de dérogation mineure 1238 rue du Collège

Attendu que le demandeur désire vendre sa résidence unifamiliale localisée au 1238, rue du Collège sur le lot 3 640 265;

Attendu que le certificat de localisation démontre que la marge de recul latérale minimum n'est pas respectée dans la partie sud-ouest de la résidence;

Attendu que la marge de recul latérale minimum est de 1.57 mètre alors que la norme exigée par le règlement est de deux (2) mètres;

Attendu que le fait d'accorder cette dérogation mineure n'aura aucun effet sur l'utilisation des lots voisins;

Attendu que la consultation publique s'est tenu le 7 décembre 2015 à 19h30 et que personne ne s'est opposé à la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure, telle que demandée, en regard de la marge de recul latérale minimum qui s'applique à la résidence unifamiliale du 1238, rue du Collège, lot 3 640 265.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.03 (2015-12-508) - Vente d'un terrain dans le Parc Industriel

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de procéder à la vente d'un terrain dans le parc Industriel à l'entreprise Gestion Zalian, d'une superficie de 68 343.29 pieds carrés pour un montant de 34 171.64 \$ plus taxes. Les frais de notaire sont assumés par l'acheteur. La mairesse et la directrice générale sont autorisées à signer l'acte de vente.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.04 (2015-12-509) - Abrogation de la résolution 2015-09-363

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'abroger la résolution 2015-09-363 concernant le droit de passage de M. Goupil près des puits Yvan-Rhéaume, puisque la résolution doit être prise au nom de l'entreprise de M. Goupil et non en son nom personnel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.05 (2015-12-510) - Droit de passage

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de consentir un droit de passage en faveur du lot 3 838 908 appartenant à 9117-0654 Québec Inc.

Le droit de passage est d'une largeur de 12.94m le long de la limite Sud-Est du lot 3 638 486 appartenant à la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09 - LOISIRS

09.01 (2015-12-511) - Demande au Pacte rural

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire la demande au Fonds de développement des territoires volet Pacte rural 2015-2016 et d'autoriser la directrice générale à signer le formulaire, pour le projet du service des loisirs qui consiste à demander de l'aide financière pour l'installation d'un filet

protecteur pour le terrain de baseball ainsi que l'installation d'une console.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.02 (2015-12-512) - Entretien des terrains sportifs

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission d'Éco Verdure pour l'entretien des terrains sportifs pour l'année 2016 au montant de 6000 \$, plus taxes et de prévoir un montant de 1860 \$ plus taxes supplémentaire, en cas de besoin de réparations supplémentaires sur les terrains, poste budgétaire 02 70150 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.03 (2015-12-513) - Dons Desjardins CPA les Dorisseaux

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de faire un Dons Desjardins CPA les Dorisseaux pour un montant de 375 \$, poste budgétaire 02 70150 959.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.04 (2015-12-514) - Embauche surveillant de plateaux-patinoire extérieure

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de procéder à l'embauche de Pier-Olivier Jalbert Savard au poste de surveillant de plateaux-patinoire extérieure, selon les termes définis à la convention collective des employés syndiqués.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10 - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

10.01 (2015-12-515) - Signature contrat construction CDS

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser M. Steve Lemay à signer le contrat de construction des salles multifonctionnelles du Complexe des Seigneuries et d'entériner cette signature en date du 18 novembre 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.02 (2015-12-516) - Dépenses plans trois dimensions

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'entériner la dépense estimée à 1000 \$ plus taxes, pour la création des plans 3D des nouvelles salles du Complexe des Seigneuries, par la firme d'architectes Bilodeau Baril, poste budgétaire 23 08 003 722, dans le surplus accumulé affecté CDS 59 131 00 018.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11 - FINANCES

11.01 (2015-12-517) - Autorisation paiements de factures de novembre 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autorisation le paiement de factures de novembre 2015:

AUTORISATION DE PAIEMENTS – FACTURES NOVEMBRE 2015

Code budgétaire 02.46000.516 – Cours d'eau

Surplus accumulé affecté – Cours d'eau 59.13100.004

1) Excavation Jean-Guy Croteau & Fils inc, facture 7625 de 1391.20 \$

Code budgétaire 23.04007.721 – Prolongement rue Commerciale

Vente de terrain en 2015 dans le Parc Industriel

1) Aulagri inc, facture 1109 de 1710.83\$

2) 3094-7675 quebec inc, facture 394 de 960.97\$

3) 3094-7675 quebec inc, facture 397 de 1144.89\$

- 4) Charles Boulay, une partie de la facture 4585 de 2316.75\$
- 5) Construction B.M.L., facture 28-0229-14172 de 4669.57\$
- 6) 3094-7675 quebec inc, facture 402 de 1065.90\$

Code budgétaire 23.07000.004 – Développement Jovina – Phase 2

Surplus accumulé affecté – Domiciliaire 59.13100.008

- 1) Veolia, facture 803596 de 1707.38\$
- 2) Englobe, facture 900179432 de 4069.14\$

Code budgétaire 23.07000.004 – Développement Jovina – Phase 2

Surplus accumulé affecté – imprévus 59.13100.021

- 1) Les Entreprises Lévisienne inc, décompte progressif # 1 de 226 512.82\$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 245 549.45 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.02 (2015-12-518) - Annulation de surplus accumulés affectés

Attendu que des projets sont terminés ou ne seront pas réalisés ultérieurement, il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de transférer les surplus accumulés affectés suivants dans le surplus accumulé affecté non réservé pour les attirer à d'autres projets :

Un montant de 19 726 \$ au surplus accumulé affecté - aménagement infrastructures piste cyclable 59 13100 010

Un montant de 15 293.91\$ au surplus accumulé affecté – toiture 59 13100 001

Un montant de 37.72\$ au surplus accumulé affecté – cabane des marqueurs 59 13100 020

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.03 (2015-12-519) - Création ou augmentation de surplus accumulés affectés

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de prendre un montant de 152 000 \$ au surplus accumulé non affecté pour augmenter ou créer les surplus accumulés affectés suivants :

Augmenter de 67 000 \$ le surplus accumulé affecté – CDS 59 13100 018

Créer et transférer 15 000 \$ au surplus accumulé affecté – Maison des jeunes 59 13100 023

Augmenter de 15 000 \$ le surplus accumulé affecté – Fêtes du 150e 59 13100 11

Créer et transférer 55 000 \$ au surplus accumulé affecté – Centrale et rivière Noire 59 13100 024

Adopté à l'unanimité des conseillers

11.04 (2015-12-520) - Abrogation des résolutions 2015-05-207 et 2015-06-253

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'annuler les résolutions 2015-05-207 et 2015-06-253 concernant le projet de piste BMX.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.05 (2015-12-521) - Dépôt de la liste des salaires au 31 octobre 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt et d'autoriser le paiement des salaires du 27 septembre au 31 octobre 2015, pour un total de 122 015.39 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.06 (2015-12-522) - Dépôt de la liste des salaires au 28 novembre 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt et d'autoriser le paiement des salaires du 1er au 28 novembre 2015, pour un total de 111 578.83 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.07 (2015-12-523) - Approbation et autorisation pour le paiement des chèques au 30 novembre 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'approuver et d'autoriser le paiement des chèques au 30 novembre 2015 pour un montant de

89 957.40\$ et des prélèvements au 30 novembre 2015 au montant de 125 302.88 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.08 (2015-12-524) - Approbation et autorisation pour le paiement des comptes fournisseurs au 30 novembre 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes fournisseurs au 30 novembre 2015 au montant de 514 344.49 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.09 (2015-12-525) - Renouvellement assurances de la municipalité

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de renouveler le contrat d'assurance de la municipalité pour l'année 2016 au montant de 81 758 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 (2015-12-526) - Entente de travail directeur du service incendie

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter l'entente de travail concernant le poste de directeur du service incendie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.02 (2015-12-527) - Entente de travail des employés cadres

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter l'entente de travail des cadres municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.03 (2015-12-528) - Renouvellement des assurances collectives des employés municipaux

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de renouveler le contrat d'assurance collective des employés municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13 - INCENDIE

13.01 (2015-12-529) - Médaille des pompiers pour services distingués

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire la demande de médaille au Lieutenant gouverneur pour les 30 ans de service de M. Louis Rousseau, dans la catégorie pompier pour services distingués.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

15 (2015-12-530) - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de lever la séance ordinaire à 20h45.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse